

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019
DELIBERATION N° 29

L'an deux mil dix-neuf, le onze avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h36.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS (à partir de 17h44 et jusqu'à 22h14), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, M. AGUERRE (jusqu'à 21h56), M. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (à partir de 20h34), M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 18h23), M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, MM. BOUTONNET, DAUBISSE (jusqu'à 21h44), Mme LARRE (à partir de 18h00), MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO (jusqu'à 23h00), BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Absents représentés par pouvoir :

Le Maire

M. NEYS par M. SOROSTE (jusqu'à 17h44 et à partir de 22h14) ; M. AGUERRE par Mme CASTEL (à partir de 21h56) ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (jusqu'à 20h34) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par M. DAUBISSE (jusqu'à 18h23) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. DAUBISSE par M. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 21h44) ; Mme LARRE par M. PARRILLA-ETCHART (jusqu'à 18h00) ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO (jusqu'à 23h00) ; Mme CAPDEVIELLE par M. PALLAS ; M. ETCHETO par M. ARTIAGA (à partir de 23h00).

Absentes : Mme JUZAN, Mme PICARD-FELICES (à partir de 23h00, à compter de la délibération 41).

Secrétaire : M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Castel,

OBJET : ENVIRONNEMENT ET ESPACES NATURELS – Plaine d'Ansot – Boutique de la Maison des barthes – Tarifs complémentaires

Depuis son ouverture, la boutique de la Maison des barthes à la plaine d'Ansot propose à la vente divers objets tels que des figurines en terre cuite, des guides naturalistes, des tableaux, des posters et des cartes postales.

Par délibération du 27 mai 2010, le conseil municipal a adopté les tarifs des livres et objets vendus à la boutique.

Au regard de la demande des visiteurs, quelques nouveaux produits pourraient venir compléter l'offre actuelle, à savoir de nouveaux livres et des jeux de cartes à dimension scientifique, des miniatures et des bijoux en bois, des mobiles en carton, le tout de fabrication française et le plus souvent conçus selon des principes d'éco-conception. De plus, les éditions Piccolia ont revu le montant à la hausse pour les titres "Les extinctions" et "Les animaux venimeux" de la série 100 infos. Il convient donc d'en fixer le prix.

Désignation des articles	Prix net de vente en euros
Qui est caché ? La forêt - éditions Piccolia	3,5 €
"Les extinctions" et "Les animaux venimeux" / série 100 infos - éditions Piccolia	5,5 €
Raconte-moi les animaux des Pyrénées - éditions Cairn	15 €
Mon coloriage des Pyrénées - éditions Cairn	5 €
Miniguides « Chauves-souris » - « Chouettes et hiboux », « La faune du sol » - éditions La Salamandre	3,5 €
Jeux de cartes Ratayo - Association GEREPI	16 €
Mobiles oiseaux - Fédération CPN	7,5 €
Boucles d'oreilles en bois - Ateliers Créations Yves Walter	7 €
Miniatures en bois - Ateliers Créations Yves Walter	3 €

Il est proposé au conseil municipal d'approuver ces tarifs qui entreront en application le 1^{er} mai 2019.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne